

Aréologie du lexique viticole d'oc en Bordelais et pluralité des facteurs déterminants : éléments pour une approche

Alain Viaut*

Le prestige de la vigne et du vin en Bordelais a favorisé la conservation d'un lexique spécialisé qui s'est formé et a évolué dans les variantes locales d'occitan. Les aires du lexique viticole d'origine locale sont marquées par différents facteurs déterminants. Les uns sont externes et tributaires d'une situation générale de diglossie entre variétés locales d'occitan gascon et français standard. Les autres sont internes et tiennent aux variations techniques et phonétiques. Des correspondances aréologiques ressortent de la rencontre de ces facteurs, entre aires phonétiques et aires lexicales. Par ailleurs, quelques exemples précis de mots de la vigne nous montrent que zones d'innovation technique et zones de conservatisme linguistique ne sont pas forcément contradictoires, tant le facteur technique peut être déterminant.

The prestige of the wines and vineyards in the Bordeaux region has favoured the maintenance of a specialized vocabulary which took root and evolved in the local varieties of Occitan. The areas in which wine vocabulary of local origin is used are characterised by various determining factors. Some of these are external and depend on a general situation of diglossia between local varieties of Gasconian Occitan and standard French. Others are internal and depend on certain technical and phonetic variations. Areological correspondences emerge from the meeting of these factors, as between phonetic and lexical areas. Moreover, certain particular examples of vineyard vocabulary show that zones of technical innovation and zones of linguistic conservatism are not necessarily contradictory, so pervasive is the effect of the technical factor.

* TIDE/MITI, UMR 6588, Bordeaux.

0. Introduction

Comme d'autres régions viticoles connues le Bordelais présente l'intérêt de posséder une terminologie technique riche et détaillée dans le domaine de la vigne et du vin. L'activité vinicole y a connu des développements techniques importants à partir de l'époque moderne essentiellement. La viticulture, pour la plupart de ses opérations, a moins foncièrement changé depuis le moyen âge. Elle a toutefois profité d'apports techniques récents qui, en dehors des traitements chimiques, ont surtout consisté à mécaniser des façons de faire traditionnelles. Ne serait-ce que pour cela, la richesse lexicale originelle a pu trouver là davantage de raisons de persister. C'est à cette dernière que je me référerai dans l'approche qui suit.

La raison du maintien d'une terminologie propre paraît au moins en partie due à la place même de l'activité viticole en Bordelais. Cette région est une de celles où le prestige, l'importance économique et l'image moderne de la vigne sont autant de facteurs susceptibles de favoriser la conservation et la validation d'une partie, au moins, de la terminologie viticole originelle, malgré l'amointrissement de sa base linguistique. En même temps, porteuse de modernité, la vigne aura également pu contribuer à la pénétration du français général.

1. Facteurs déterminants et méthode

Parmi les paramètres qui déterminent un lexique spécialisé tel que celui de la viticulture, ceux qui tiennent à la nature du sol, tout d'abord, à la structure du parcellaire et à celle de l'implantation même des cepes de vigne peuvent tout d'abord venir à l'esprit. La nature des façons culturales, les techniques et les outils qui les accompagnent participent aussi de ces bases. L'ensemble de ces premiers paramètres, dont la liste ne saurait être close ici, possède, entre autres caractéristiques, celles de présenter une relation interne avec le champ notionnel considéré. J'avais ainsi établi un premier relevé du lexique viticole médoquin à partir d'enquêtes réalisées au début des années quatre-vingt-dix (Viaux 1992). D'autres paramètres tireront en fait leur origine d'une relation plutôt externe avec le même champ. Externe car découlant d'un effet-retour qui trouve son origine dans l'image commerciale et, au-delà, culturelle et sociale, du produit issu de la vigne. Ainsi, le prestige traditionnel ou plus ou moins récemment acquis du vin pourra tantôt impliquer la conservation (labour, vendanges manuelles), l'accentuation de certaines tendances culturales (tri de vendange), tantôt favoriser l'apparition de nouvelles techniques (vendanges « vertes »¹). Il peut en résulter dans tous les cas des modifications ou des inflexions sur les modalités d'établissement et de conduite du vignoble. Cet effet-retour à partir du produit, dont l'approche

¹ Opération qui consiste à ôter manuellement, pendant l'été, un excédent de grappes encore vertes dont l'abondance nuirait à la qualité du vin.

relève autant de la lexicographie dialectale que de la sociolinguistique, peut aussi bien favoriser un conservatisme linguistique pour des termes spécialisés que faciliter leur passage au français général, sans même en passer forcément par le stade des régionalismes.

Une question de méthode doit également être évoquée parmi ces préalables. Elle est liée au constat de la disparition des variétés locales héritées d'occitan oral. Il est donc de plus en plus difficile, bientôt impossible, de rencontrer un locuteur ayant la capacité de s'exprimer « naturellement », tout au moins en Bordelais viticole. Il convient par conséquent d'en passer aussi par les traces de ces variétés. Un travail approfondi et prometteur avait ainsi été commencé en 1997 à partir du français régional dans la région des Graves de Bordeaux et a fait l'objet d'une première présentation (Marterer 1998). Ces traces peuvent avoir été conservées telles quelles, à travers mots et expressions dont la prononciation et les sens peuvent encore être restitués avec des profils identiques ou proches de ceux d'origine. La continuité, depuis le moyen âge, de la viticulture bordelaise a facilité cette transmission. La question de l'érosion du sens ne peut cependant pas être éludée et des vérifications auprès de plusieurs locuteurs doivent être opérées chaque fois que cela est possible. Les régionalismes lexicaux marqués par le substrat local continuent encore à être utilisés, y compris par des locuteurs n'ayant généralement pas conscience de l'existence des réalités linguistiques traditionnelles. Il peut résulter de ces représentations des rejets de formes ayant conservé en français régional l'essentiel de leurs traits articulatoires d'origine. L'acceptation de la hiérarchisation linguistique peut également se doubler d'une survalorisation de certains mots ou expressions dans une quête d'originalité à usage aussi bien commercial que constitutive d'un exutoire au traumatisme enfoui de la langue propre dévalorisée. Parallèlement, d'autres formes, également marquées par le substrat, mais moins connotées aux yeux des locuteurs, car ayant déjà été suffisamment adaptées au profil articulatoire qu'ils identifient comme dénotatif du français général, seraient alors identifiées comme « françaises » et ainsi plus aisément validées.

Je retiendrai un autre élément de méthode, dont j'ai pu expérimenter l'intérêt à travers mon expérience personnelle, qui consiste à vérifier les données obtenues au cours d'enquêtes onomasiologiques par celles provenant d'enquêtes sémasiologiques. Cette procédure empirique n'a rien d'original. Simplement, dans un tel contexte de délitement linguistique, pratiquée de façon programmée, elle aide à préciser les résultats des investigations au même titre que les renseignements épars fournis par la documentation imprimée. La terminologie concernée se rapportant en outre à des façons de faire et à des outillages qui n'ont pas tous survécu, tels quels ou adaptés, à la modernisation technologique et au changement linguistique, cette insistance dans l'enquête, sous réserve qu'elle ne nuise pas à sa souplesse, n'a d'autre

objectif que de contribuer à raviver une mémoire moins sollicitée ces dernières décennies du fait de ces évolutions.

Pour la période actuelle ou récente, j'évoquerai aussi Ch. Parain pour qui le lien entre les mots et les choses ne saurait être esquivé. Il renvoie d'ailleurs pour cela l'ethnologue aux données fournies par les atlas linguistiques et les monographies linguistiques régionales. Dans son ouvrage *Outils ethnies et développement historique*, il rappelle que : « le vocabulaire lui-même est parfois le plus sûr indice, le plus précieux révélateur d'évolutions anciennes ou de répartitions anciennes difficiles à déceler autrement » (Parain 1979 : 211). En retour, l'enquête dialectologique, dans l'exemple retenu ici en tout cas, se doit d'être également ethnographique. Les données de *l'Atlas linguistique et* (justement, comme les autres atlas de la même série) *ethnographique de la Gascogne (ALG)*, même si elles ne sont que parcellaires, sont par conséquent précieuses.

2. Incidences du changement linguistique

L'enquête de terrain est effectuée là où un savoir technique traditionnel s'est implanté et élaboré, a été mis en œuvre et continue éventuellement de l'être sous des formes traditionnelles, modernisées ou carrément nouvelles. Le recours à la documentation écrite sur le sujet va de soi dans la mesure de ce qui existe. Celle-ci peut procurer des détails linguistiques significatifs². Quoiqu'il en soit, ces sources fournissent des informations tantôt précises, tantôt vagues, mais généralement utiles à la connaissance du savoir technique considéré car elles offrent des attestations que l'on peut dater ainsi que des précisions sur la ou les signification(s) de certains termes qui auront pu évoluer ou varier en fonction des évolutions techniques. On s'aperçoit ainsi d'une grande stabilité dans le savoir technique traditionnel tant que la mécanisation ou l'automatisation n'interviennent pas de façon décisive. Des phases intermédiaires peuvent aussi être significatives. Ainsi a-t-on pu voir en Médoc l'ancien araire en bois, la *corba* (Viaut 1992 : 132-134), utilisée pour chausser les rangs de vigne, devenir entièrement métallique, durant la première moitié du XXe siècle, sans changer fondamentalement de forme, tant que cette spécialisation des instruments aratoires s'est avérée fonctionnelle et que la traction s'est faite au moyen de paires de bœufs. La terminologie traditionnelle désignant les différentes parties de cette charrue restèrent, durant cette période de transformation, inchangées, seul le matériau, en passant du bois au fer, ayant en fait évolué. Elle demeura encore inchangée sur le fond, dans un deuxième temps (en gros, durant la première moitié du XXe siècle), lorsque l'on passa des bœufs aux chevaux (Viaut 1992 : 67-69), l'efficacité reconnue de cette méthode de travail du sol ayant pu transcender le changement de mode de traction.

² Cela apparaît en particulier avec l'ouvrage de d'A. d'Armailhacq (1858).

Il peut ainsi y avoir transition, par adaptation tout au moins partielle, du savoir ancien au nouveau, sans disparition, par conséquent, de l'un au profit de l'autre. Une des raisons de cette transition par adaptation, dans l'agriculture ou l'élevage par exemple aussi, réside dans l'invariant que constitue l'objet auquel s'applique le savoir, la terre à cultiver ou l'animal à élever et à domestiquer. L'objectif, qui en est l'exploitation au profit de l'homme, est ainsi placé sous la dépendance de caractéristiques physiques en principe stables. Encore faudrait-il évoquer les évolutions récentes en ce domaine, d'où il se dégage que, par exemple, la terre cultivable finit par n'être plus, parfois, qu'un support où entrent en jeu des composants artificiels. Ces derniers sont déterminés non par un donné naturel, mais par des combinaisons arbitraires que certains calculs du moment ont retenues comme probantes afin de valider, telle que l'on se la représente et qu'elle fonctionne économiquement sur le moment, l'idée d'efficacité et de rentabilité commerciale. On a ainsi pu voir qu'en Médoc, comme dans d'autres régions viticoles, le désherbage chimique avait joui d'un certain succès durant les dernières décennies alors qu'il est maintenant en régression au profit d'un retour à des labours mécaniques et à l'intégration d'autres méthodes naturelles. Or cette phase d'« empiètement » chimique n'aura pas été suffisamment radicale pour éliminer les restes de terminologie traditionnelle du labour vigneron.

Il peut aussi ne pas y avoir adaptation, mais coupure et transformation brusque. Des signes du passage vers la modernité par l'une ou l'autre de ces voies peuvent être perçus à travers le langage. Des termes traditionnels peuvent demeurer et désigner le même instrument qu'autrefois alors que celui-ci, tout en continuant de posséder la même fonction première, la réalise dans un environnement technologique différent (Polge 1972 : 55-56). Il est toutefois probable que ces mots soient en même temps concurrencés par d'autres, accompagnant les nouveaux outillages et issus d'autres instances de production linguistique. Ces dernières sont généralement liées au progrès technique et à la modernité, la terminologie qu'elles produisent ou diffusent provient de niveaux d'élaboration et de contrôle linguistique dont profitent généralement les langues standardisées ou, tout au moins, leurs variétés standard. Par rapport à elles, des variantes locales ou primaires dont sont issues les termes techniques traditionnels suivent les destinées de la langue en position subalterne dont elles font partie. Par là même, la transmission du savoir technique traditionnel pourra être affectée à travers son support linguistique. La question du changement linguistique global qui affecterait une terminologie particulière est d'ordre général et correspond à un ensemble de processus de type diglossique au sens large, mettant en jeu des contacts entre variétés haute et basse à l'intérieur d'une même langue, comme entre variété haute d'une langue et variétés primaires d'une autre langue. En outre, ces contacts hiérarchisés doivent s'entendre ici dans le cadre de situations souvent post-diglossiques où des variétés standard sont devenues

prédominantes ou bien se sont substituées aux autres. Cependant, les modifications apportées au savoir technique traditionnel par cette donne linguistique peuvent être plus apparentes que profondes. En effet, rappelons-le, une partie significative du vocabulaire spécifique peut être conservée avec des réalisations phonétiques originelles ou en étant adaptée aux prononciations et à la morphologie de la langue ou de la variété dominante. Cet état peut être transitoire et déboucher sur une phase plus définitive où seulement quelques termes demeurent en usage courant, que leur origine régionale soit identifiée par des spécialistes et des locuteurs ordinaires ou qu'elle soit ignorée et perçue comme étant commune au reste de la variété linguistique désormais dominante. C'est par exemple le cas de termes comme « carrasson » (échalas), « rège » (rang de culture, rang de vigne), pour ne retenir que ces seuls termes, en Bordelais (Marterer 1998 ; Viaut 1993). Il peut également se faire que ces termes – il y en a peu – aient été intégrés dans le langage standard au titre de mots d'origine régionale. En relation avec le même savoir technique, on pourra indiquer ici « aste » (< *asta* : long bois de taille de la vigne), couramment employé dans les ouvrages spécialisés en français standard et figurant dans le *Trésor de la Langue Française*. Cette « absorption » par des dictionnaires de la langue standardisée et, surtout, par les ouvrages spécialisés (cf. Galet 1988, Damasso 1963 et Ribéreau-Gayon 1971), consacre l'emploi de ces mots originaux au titre des régionalismes retenus pour enrichir le langage technique standard. Leur usage et leur adaptation à la modernité s'en trouvent validés alors que leur appartenance à un contexte linguistique autre finit par être oubliée, de même que leur sémème premier lié à un contexte géographique et humain particulier.

3. Le lexique et ses contextes

Plus généralement, et en dehors d'un contexte de substitution linguistique, certains des signifiants relevés peuvent également être les équivalents de ceux qui désignent dans d'autres langues des opérations similaires de base sur des aires éventuellement vastes. La spécialisation accrue, dans certaines zones, d'outillages ou d'opérations techniques peuvent, en revanche, être à l'origine de termes nouveaux ou particuliers. Ainsi, le mot nommant, par exemple, telle espèce de charrue a pu être marqué en Médoc par la forme caractéristique de l'instrument, comme c'est le cas de la *corba* (cf. *supra*), dont l'allure doublement courbe de l'age-timon se trouvait particulièrement prononcée pour ce type de charrue réservé au buttage des rangs de vigne. Cette courbure était notamment commandée par le décalage résultant de la position du train aratoire entre l'axe de pénétration du soc et le point de traction, au milieu du joug, dans l'anneau d'attelage, entre les deux bœufs. L'usage des bœufs, dans le vignoble médoquin, a été préféré à celui des chevaux pour des raisons techniques suffisamment admises en leur temps (Armailhacq 1858 : 230-233), tout au moins jusqu'au début du XXe siècle. L'hypothèse du remplacement d'un signifiant plus ancien et d'allure plus

générique par cet autre, basé sur un sème caractéristique – celui de la courbure –, qui s'applique à une partie seulement de la charrue, peut s'appuyer sur la réalité d'une spécialisation au fil du temps des travaux de labour dans une aire de production particulière. En effet, en d'autres lieux, le mot *corba* désigne l'age (Haudricourt 1986 : 205 ; *ALG*, carte n° 261). Il est un des termes les plus courants en Gascogne linguistique où il se répartit en deux aires (*ALG*, carte n° 261). L'une en Bordelais (en gros, marge méridionale du Médoc et Entre-Deux-Mers), et l'autre, nettement plus grande, s'étend des Landes à l'Ariège en contournant le Béarn et les Pyrénées centrales. Il a pu exister autrefois, également, en Médoc où le terme le plus courant qui lui correspond est *tira*, alors que *pèrcha*, [perʃu], manifestement issu du français avec sa fricative prépalatale (cf. « perche » [perʃ] en zone saintongeaise), est utilisé dans la partie nord de la presqu'île. La caractéristique de l'age, précisément pour cette charrue propre au Médoc viticole, encore plus que pour l'araire équivalent, également médoquin, appelé *cavath* (au masculin) et réservé au déchaussage, était sa courbure, voire sa double courbure, sur un axe vertical, dans la portion se rattachant au sep, pour se hausser au-dessus du rang de vigne, et sur un autre, horizontal, dans celle qui passe entre les deux bœufs de trait. Par rapport à cela, la courbure de l'age sur l'axe horizontal du *cavath* était moins marquée. Le point de pénétration du soc y était plus près du vecteur de traction (Armailhaq 1858 : 218-219). Le substantif *corba*, désignant l'ensemble d'une charrue particulière, peut alors provenir, par synecdoque, d'un autre en désignant uniquement une partie et dont le sens aurait ainsi été réaffecté. Un adjectif qui qualifie « *tira* », pour la notion d'age, laissant supposer une *tira corba* initiale, a également pu être substantivé comme dans le reste de l'aire bordelaise *corba* = age d'emploi d'un age-timon avec traction bovine en couple. Dans les deux cas, c'est l'idée de courbure qui se dégage comme étant la motivation pour désigner ce type de charrue.

Ces remarques seront complétées par un examen de certaines cartes de l'*ALG*. On aura ainsi recours aux cartes portant les numéros suivants : 257 (araire métallique), 260 (araire en bois), 261 (age), 264 (soc), 265 (coutre) et 266 (manche d'araire). Celles-ci apportent des renseignements d'ordre lexical que l'on choisira de confronter à deux autres cartes qui donnent des informations sur la distribution d'aires phonétiques en Médoc. De nombreuses cartes seraient aussi bien pertinentes, on en prendra deux en considération ici. La carte n° 341 (faner) pour rendre compte, avec *henejar*, de la prononciation des continuateurs du suffixe fréquentatif *-idiare* latin, soit [e'ja] au nord d'une ligne allant de l'étang de Lacanau à la limite supérieure du canton de Blanquefort, juste au-dessus de la commune de Macau, et [e'za] au sud. Sur la carte n° 236 de l'*ALG*, la notion de « journal, mesure agraire », est traduite par le mot *jornau*, employé du nord au sud du Médoc, comme, dans le reste de la Gascogne (*jornal/jornau* ailleurs aussi en domaine

occitan). Cette carte fournit ainsi un des exemples de la partition médoquine entre [dz] affriqué au nord, par rapport à [ʒ] au sud, continuateur de *diu* initial latin, de même que de yod en position initiale du type latin *jocu* > *jòc* (jeu). Les prononciations de *gent*, (gens, personne), *minjar* (manger), *mainatge* (enfant), *rauja* (rage), offrent l'essentiel des autres cas de figure concernés par cette partition dont les équivalents non voisés avec [ts] alvéolaire, par rapport à [tj] palatal, sont utilisées de part et d'autre de la même isoglosse. Celle-ci passe nettement plus au nord que celle qui caractérise le traitement de /ʒ/ intervocalique du suffixe fréquentatif signalé plus haut, soit en gros entre les cantons de Saint-Laurent-Médoc et de Lesparre, et entre ce dernier et celui de Pauillac, moins la commune de Saint-Seurin-de-Cadourne qui participe de l'aire nord-médoquine.

4. Correspondances aréologiques

La carte n° 1 reproduite en annexe reprend ces données à valeur oppositionnelle significative à l'échelle du Médoc. La carte n° 2, reproduite à la suite et superposable sur la précédente, nous renseigne sur la répartition, elle aussi prégnante, d'un choix de termes viticoles. J'avais établi ces deux cartes il y a une dizaine d'années (Viaux 1992 : 101 et 49), puis j'avais repris la première plus récemment (Viaux 1998 : 101) sans examiner la ressemblance de leurs configurations respectives. Elles ont ainsi préexisté aux remarques formulées plus avant. Rien de nouveau, certes, quant à certaines coïncidences entre limites contextuelles et lignes isoglossiques établies au fil du temps. Je renverrai par exemple ici aux remarques faites en leur temps par Jean Séguy au sujet des cartes auxiliaires de l'ALG (Séguy 1956). Des cartes sur les types de charrue et les caractéristiques pédologiques pourraient par exemple être ici convoquées. Après avoir observé qu'entre les deux cartes qui suivent, la zone 1 de la carte n° 2 correspond à l'aire A de la carte n° 1, les zones 3 et 4 vont en gros avec l'aire B, et enfin la zone 2 avec l'aire C, on se souviendra des premières données utilisées plus haut à propos du champ notionnel de la charrue, et les premières remarques qui suivent pourront en découler.

- Le Médoc présente une certaine unité quant à la terminologie de la charrue en général. S'il s'inscrit dans une grande aire occidentale pour désigner le soc à partir de *vomer* latin, soit *vòme/vòmi* (ALG, carte n° 264), une grosse partie orientale du Béarn l'utilisant également, le coutre y est uniformément désigné par le mot *cotrilha* qui occupe toute la presqu'île au nord de Bordeaux sur la carte n° 265 de l'ALG. Des dérivés diminutifs de *cotre* (< latin *culter*) ne se retrouvent ensuite que dans deux petites aires, au sud-est de la Gironde, et dans la région de Bayonne. *Cotre* est majoritaire ailleurs face aux bases *bec-hèr*, *cotèth* et *sèga* motivées par les idées de pointe et de tranchant. *Stiva* latin y

demeure à travers les successeurs *estiva/esteva*³ (ALG, carte n° 266) pour désigner le manche d'araire, tandis qu'on ne va le retrouver que dans une portion sud-est du domaine gascon où il se prolonge ensuite vers l'aire languedocienne. C'est dans le Médoc que *tira* est le plus représenté en Bordelais pour désigner l'age (ALG, carte n° 261) face à *pèrcha* et à *corba* (cf. *supra*), mais aussi face à *agulha* et à *plec* dans le sud du département, *agulha* (aiguille), *corba* (courbe) et *plec* (pli) renvoyant tous trois à des motivations de forme évidentes.

- Un zonage du nord au sud du Médoc peut faire ressortir un centre innovateur sur le plan technologique en relation avec une activité viticole quantitativement et qualitativement importante. C'est là que sont le plus clairement identifiés les termes *corba* (charrue à chausser la vigne) et *cavath* (charrue à déchausser la vigne). Sur ce plan, la carte n° 257 de l'ALG est imprécise, mais signale les mots *charruet* et *piltère/piltèrt* (cf. *infra*) au nord de la presqu'île et sur la marge sud (cf. *infra*). Cette zone centrale est à peu près superposable aux aires phonétiques B et C de la carte n° 1, et remonte en fait plus haut, dans la partie orientale du canton de Lesparre à tradition viticole également établie. Ces deux mots sont toutefois concurrencés là par *charruet* et *charruet-cavath*, qui possèdent les mêmes significations que les deux autres signifiants sus-mentionnés, *corba* et *cavath*. Le mot *charruet* est attesté dans cette partie du Médoc à partir de la fin du XVIIIe siècle⁴,

³ La forme *estiva*, de règle dans la partie centrale du Médoc, quoique l'ALG ait aussi relevé [estewə] au point 650 E (Castelnau-Médoc), se prolonge en fait au nord, également au féminin. La notation *estiu* [estiw], donnée pour être du genre masculin dans cette partie septentrionale, à notre avis ne l'est pas, la désinence *a* de *-va* final après voyelle s'y est effacée. La séquence s'achève sur la semi-consonne labio-vélaire [w] unifiant ainsi, dans cette partie du Médoc les deux finales possibles ailleurs à partir de *-vu* et de *-va*, dans une même réalisation diphtonguée, soit ici [iw] (Viaut 1998 : 108-110). La présence de [w] intervocalique est, il est vrai, de règle dans les deux-tiers sud du Médoc (cf. l'aire B de la carte n° 1), alors que [β] la concurrence au nord dans cette position, sauf donc, dans certains cas, dont celui qui vient d'être évoqué, avec un substantif dont la finale est issue de *-iva*. Ce phénomène se révèle encore plus productif dans les fonctions désinentielles verbales (personne 3 de l'indicatif imparfait des verbes du premier groupe) et de genre (féminin), spécialement à partir du suffixe *-ivu*, *-iva* utilisé pour former des adjectifs exprimant la qualité. Pour exemplifier ces deux derniers cas du nord-Médoc, citons simplement : *parlava* (il parlait), prononcé [parlaw] (*parlaves* (tu parlais) donnant [parlaβes]) ; et *agradiu*, *agradiva* (agréable) ayant l'unique prononciation [ayraðiw].

⁴ « Charruet » : charrue dont on se sert en Bas-Médoc pour labourer les terres légères, qui a un très petit age, avec un long palonnier, auquel on attache deux chevaux » (Bergeron-Sersins 1796 : 235).

cette charrue était destinée aux terres légères. Je n'ai d'ailleurs pas encore trouvé d'attestations remontant au-delà de cette période-là pour *corba* et *cavath* (Bergeron-Sersins 1796 : 101). D'Armailhacq signale l'usage marginal du « *charruet-cabat* » (Armailhacq 1858 : 231-232). Au moment des enquêtes de l'ALG, le mot classique *arair* subsistait, lui, sur la marge sud du Médoc aux points 641 O (Saint-Jean-d'Illac) et 641 (Pessac). Dans le premier de ces cas, le signifiant répondait à la notion d'araire en bois (ALG, carte n° 260), et dans le second à celle d'araire métallique (ALG, carte n° 257), concurremment avec *charruet*.

- Alors que cette zone centre-est du Médoc viticole pourrait avoir été à l'origine d'une spécialisation terminologique, le mot français « charrue » a pénétré en Bordelais, comme ailleurs en domaine occitan, en suivant les changements de l'outillage agricole. Les formes traditionnelles, comme *arair*, ont continué à désigner les araires en bois là où elles ont persisté. Le paradoxe de la modernisation technique et économique aura été que, sous son influence, des zones périphériques ont conservé des mots anciens, et que la zone centrale, primordiale en viticulture, a vu son système autonome de désignation validé en raison même de sa spécialisation. Peut-être celle-ci était-elle déjà acquise avant que le français standard ne commence à se répandre de façon décisive en milieu agricole, ou que des instruments aratoires nouveaux ne s'y diffusent avec des dénominations dans la langue prédominante sans apporter d'améliorations constatées. La véritable modernisation du couple *corba-cavath* interviendra au début du XXe siècle, et les charrues entièrement métalliques qui en seront issues continueront à porter les noms occitans, y compris dans le français de la région, et ce jusqu'à une date récente puisque j'avais noté l'emploi de ces termes au début des années quatre-vingt-dix pour désigner par synecdoque les différents socs (les uns pour chausser, les autres pour déchausser) montés de nos jours sur les tracteurs vigneron (Viaut 1992 : 66). Ainsi, la zone où la vigne est une quasi-monoculture depuis le XVIIIe siècle n'a connu que *corba* e *cavath*, pratiquement jusqu'à nos jours. Le maintien de ces termes a pu y être secondé par une production locale de forgerons spécialisés et innovateurs dans leur domaine tout au long du XXe siècle. Ces derniers ont assuré localement la modernisation de ces instruments aratoires et les ont adaptés à la traction chevaline, plus rapide. Je pense en particulier ici à l'atelier Bolcain, et à celui qui lui succéda, de Souslikoff et fils, à Saint-Yzans-Médoc, contre la limite commune des aires d'appellation Haut-Médoc et Médoc (Viaut 1992 : 67-68). Un cas intéressant de standardisation du vocabulaire technique (Fossat : 1972), productif sur plus de deux siècles pourrait être ici évoqué. Pendant ce temps, *charruet*, diminutif de « charrue », aura finalement été employé de façon un peu secondaire, dans l'agriculture

non spécialisée, et pour des terres légères dans le nord-ouest et le sud du Médoc.

- Le couple *charruet / piltèrt* au point 548 de l'ALG (Saint-Vivien-Médoc), en concurrence d'ailleurs avec *cavath* et *corba*, renseigne à notre sens sur l'utilisation, particulièrement dans la zone nord-est, de charrues de labour classique plus modernes à partir de la fin du XVIIIe siècle, et surtout du XIXe siècle. Cette partie du Médoc comprend des sols plus riches qu'ailleurs et plus aptes aux cultures céréalières notamment, tant à travers les parties argilo-calcaires (*tèrra-hòrt*) que les polders (*matas*). Songeons ici aux engins aratoires diffusés à la fin du XIXe siècle et au début du XXe par la maison Th. Pilter et à différents types de charrues polyvalentes, adaptables, pour certaines, à un labour standard des vignes (cf. la charrue vigneronne Oliver, par exemple). Rien d'étonnant à ce que l'on rencontre plutôt ces mots-là dans la partie nord du Médoc, le point de Saint-Vivien-Médoc étant situé contre la zone des *matas* et secondairement lié à la vigne, éloigné de la zone de plus grande spécialisation vigneronne.

- L'observation ci-dessous de la carte n° 2, qui fait apparaître les aires lexicales traduisant la notion d'« écimer la vigne », peut se résumer en trois aires : *escombrar*, *copar vinha*, et *bracar*. L'aire d'« *escombrar* » y apparaît comme la plus originale et, aussi, ancrée au nord, la plus périphérique. *Escombrar* y est un terme dont le sens a dû se spécialiser pour cette opération. On ne lui en connaît pas d'autres en Médoc alors qu'il peut avoir dans d'autres régions d'oc le sens générique de « nettoyer, balayer » (Alibert 1977). Le terme *bracar* couvre potentiellement un champ sémantique également large (raccourcir). *Bracar* se serait lui aussi spécialisé en Médoc avec ce seul sens d'« écimer la vigne » alors que l'aire A (cf. carte n° 2) connaît le verbe *abracar* signifiant « casser », comme dans une bonne partie du reste du domaine occitan. L'aire B emploie d'autres mots tels que *cassar* ou *desmanicar*. Autant *escombrar* et *bracar* (*espampar* aussi) font pleinement partie de l'occitan, autant *copar vinha* peut résulter d'une influence du français dans cette portion de Médoc. *Copar* veut bien dire « couper » en Médoc et pourrait avoir été emprunté au français. Il est en tout cas répandu dans la pointe nord de la presqu'île avec cette seule signification générique, mais *picar* = « couper » (Palay 1991) y est également connu par endroits et répandu en revanche dans le reste du Médoc. *Copar vinha* peut avoir été un calque d'une locution *bracar vinha* qui a pu se réduire postérieurement à *bracar*. Cette évolution peut enfin avoir efficacement accompagné la perte du sens général initial au profit d'une spécialisation monosémique. L'aire de *copar vinha* occupe la plus grande partie du canton de Pauillac, qui est un des deux principaux épiceutres, avec la région de Margaux, de la culture

moderne de la vigne en Médoc. Or, cet ensemble innovateur du Médoc aura pu produire des effets contradictoires sur le plan linguistique. Comme cela a été suggéré au début de ce propos, il aura sans doute contribué à légitimer une terminologie autonome dans la langue du lieu, et aura même pu favoriser sa diversification ou sa spécialisation. En même temps, notions représentatives de la modernité et du progrès, l'innovation et la spécialisation facilitèrent inévitablement la pénétration du français, surtout à partir de la période de grande extension bourgeoise du vignoble médoquin au XVIIIe siècle. Entre autres raisons ou phénomènes qui renforcèrent et accompagnèrent cette tendance forte, peuvent au moins être retenus ici la proximité de Bordeaux, les possibilités d'ascension sociale à l'intérieur de la branche viti-vinicole en relation avec des flux commerciaux internationaux, les apports de main d'œuvre de l'extérieur du Médoc qui, à partir de la deuxième moitié du XXe siècle, ne furent plus acculturés dans la langue du lieu. Toutefois, comme dans d'autres régions viticoles, l'aboutissement signant cette contradiction initiale est ainsi une zone de pénétration du français général plus effective que dans la zone voisine dite de la Lande médoquine et une bonne conservation jusqu'à nos jours de l'essentiel de la terminologie viticole spécialisée en oc.

Ces éléments de lexique et les remarques formulées ci-dessus à leur sujet concernent les terres à vigne prioritairement situées le long de l'estuaire. Les hypothèses qui s'en dégagent peuvent être testées dans d'autres parties, tout au moins, du Bordelais viticole. Les landes médoquines, côté ouest, les terres plus riches au nord, ont connu ou une agriculture plus conservatrice, ou également réceptive à la modernisation, surtout au nord-est, dans les polders - on y constate l'emploi du mot *piltèrt* -, sans peut-être avoir un prestige propre à rejaillir sur un système local de dénomination, d'où peut-être, surtout dans ce dernier cas, une sensibilité plus marquée à une innovation venue de l'extérieur.

Cette approche de l'aréologie du lexique viticole à partir de l'exemple bordelais aura fourni l'occasion de renouer avec des recherches entreprises il y a quelques années. Elle comprend une tentative de plus d'aborder, à partir d'un terrain riche en l'occurrence, la relation de cette aréologie avec différents facteurs déterminants. Ceux-ci ont suivi les changements technologiques et évoluent, depuis un certain temps déjà, dans une situation désormais post-diglossique. Nos remarques finales tiennent autant du témoignage d'« avant » qu'elles appellent la question de l'intégration des aspects sociolinguistiques et, au-delà peut-être, épistémologiques, pour aborder au présent l'étude des traces d'une terminologie héritée et de leur statut, en cernant la part des divers types d'implication pour l'objet, et en tâchant de les intégrer parmi les données à analyser. Convient-il d'aborder ces traces comme celles d'une langue minoritaire en voie d'extinction sous

ses formes traditionnelles, comme des composantes significatives des régionalismes de la langue standardisée, ou comme les deux ?

Références bibliographiques

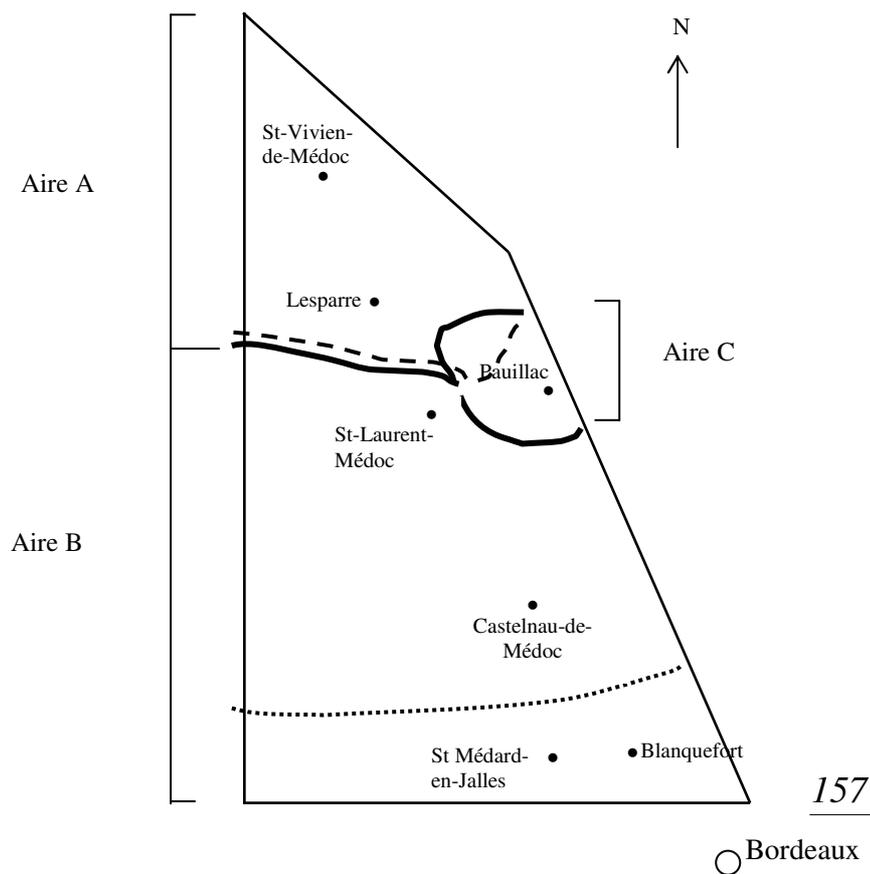
- ALG. *Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne* (6 tomes) (1954-1973), sous la dir. de Jean Séguy, Paris, CNRS.
- Alibert, L. (1977), *Dictionnaire occitan-français d'après les parlers languedociens*, Toulouse, Institut d'études occitanes.
- Armailhacq, A d'. (1858), *La culture des vignes dans le Médoc*, Bordeaux, Chaumas.
- Bergeron-Sersins, C. (1796), « Nomenclature alphabétique du langage agricole du ci-devant pays de Médoc, dans le Bordelais, formant le ci-devant district de Lesparre et partie de celui de Bordeaux, avec une description du pays et de la culture des vignes », *Feuille du cultivateur*, an IV, 6, pp. 97-103 et 234-236.
- Damasso, P. (sous la dir. de) (1963), *Lexique de la vigne et du vin*, Paris, Office international de la vigne et du vin.
- Fossat, J.-L. (1972), « Standardisation et tradition dans un vocabulaire technique », *Via Domitia*, XVII, pp. 63-83.
- Galet, P. (1988), *Précis de viticulture*, Montpellier, [Impr. Dehan], 612 p.
- Haudricourt, A. G. & Brunhes Delamarre, M. (1986), *L'homme et la charrue à travers le monde*, Lyon, La Manufacture.
- Malmberg, B. (1990), « Linguistique aréale, problèmes généraux », *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*. Nouvelle série. Tome I. *Linguistique aréale et recherches comparatives*, Paris, C. Klincksieck, pp. 9-21.
- Marterer, S. (1998), *Les régionalismes viticoles d'origine occitane gasconne dans les Graves de Bordeaux*, Diplomarbeit, Graz, Université (Fakultät der Karl-Franzens, Institut für Romanistik).
- Palay, S. (1991), *Dictionnaire de béarnais et de gascon modernes*, Paris, CNRS.
- Parrain, Ch. (1979), *Outils, ethnies et développement historique*, Paris, Flammarion.
- Petit, J.-M. (1970), *Le lexique viticole du Biterrois*, thèse de 3ème cycle - Lettres (3 vol.), Montpellier, Université Paul-Valéry.
- Polge, H. (1972), « En marge de l'Atlas linguistique de la Gascogne - l'innovation lexicale et son conditionnement », *Via Domitia*, XVII, pp. 51-62.
- Ribéreau-Gayon, J. & Peynaud, E. (sous la dir. de) (1991), *Sciences et techniques de la vigne* (2 tomes), Paris, Dunod.

Alain Viaut

- Séguy, J. (1956), « Les cartes auxiliaires de l'Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne. Essai d'aréologie méthodique », *Via Domitia*, III, pp. 36-62.
- Viaut, A. (1992), *Flor de vinha. En Médoc paroles d'oc du vignoble à Saint-Estèphe*, Bordeaux, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Viaut, A. (1993), « Langage technique et diglossie : un exemple bordelais », *Garona, Cahiers du CECAES* (Université de Bordeaux III), n° 10, pp. 31-43.
- Viaut, A. (1998), *Écrire pour parler : Los Tradinaires. Présentation d'une expérience d'écriture en occitan en Médoc*, Bordeaux, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.

Annexes

Carte n° 1 : Aires phonétiques en Médoc

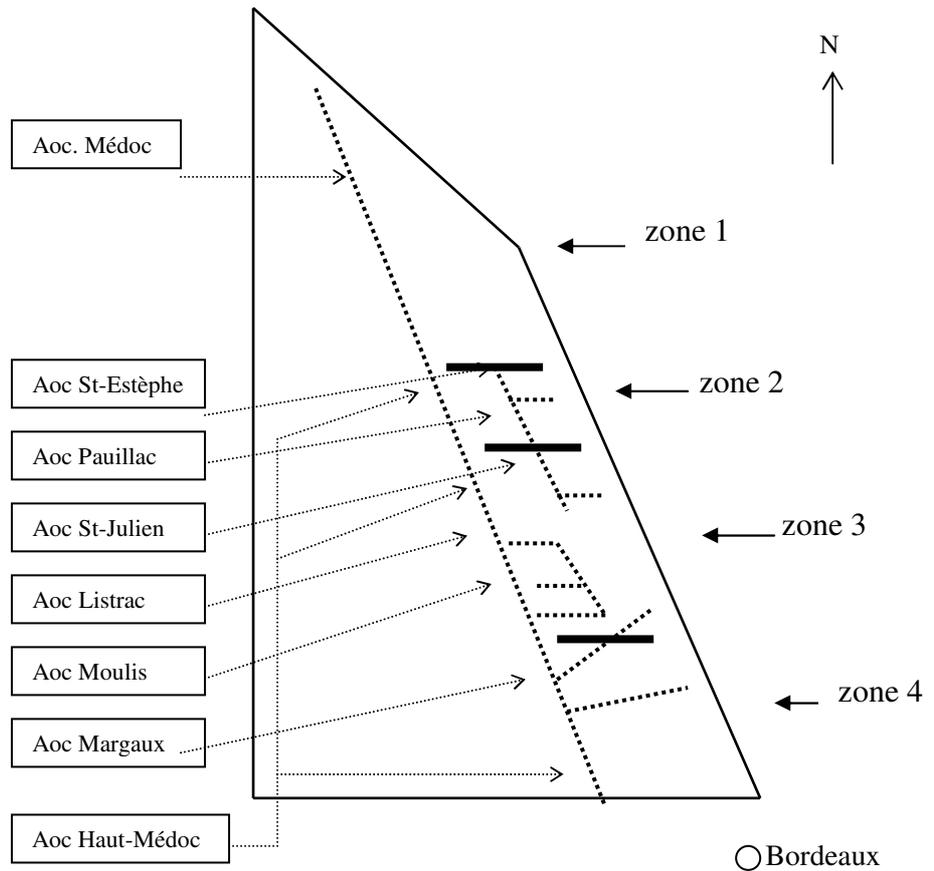


- Aire A : yod initial roman [dz] (**jocu** > [dzɔk] pour *jòc* : jeu ; cf. ALG, carte 2117)
- Aire B : yod initial roman [ʒ] (**jocu** > [ʒɔk] pour *jòc* : jeu ; cf. ALG, carte 2117)
- Aire C : yod initial roman [j] (**jocu** > [jɔk], [dzɔk] pour *jòc* : jeu ; cf. ALG, carte 2117)
- - - : produit de la finale -a post-tonique ([ə] au sud, et majoritairement [u] au nord ; cf. ALG carte 2161)
- : yod intervocalique **-idiare** > [hene'ja] au nord, et [hene'za] au sud (*henejar* : faner, cf. ALG, cartes 617 et 2118)
- : chef-lieu de canton

(à partir de : Viaut, 1998 : p. 101)

Alain Viaut

Carte n° 2 : Aires d'appellation d'origine contrôlée et aires du lexique viticole en Médoc



158

« écimer » :

zone 1 : *escombrar*

zone 2 : *copar vinha*

zone 3 : *bracar*

zone 4 : *bracar / espampar*

— : trait séparateur entre deux zones

(à partir de : Viaut, 1992, p. 49)